

Ministry of Education

Capital Policy Branch
15th Floor
315 Front St West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques d'immobilisations
15^e étage
315, rue Front ouest
Toronto ON M7A 0B8

2019: SB25

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Surintendant(es) des affaires
Surintendant(es) des installations

EXPÉDITEUR: Andrea Dutton
Directrice
Direction des politiques d'immobilisations

Romina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement

DATE: le 6 décembre 2019

OBJET: **Vérification des données sur les écoles des états financiers de 2019-2020 et des prévisions budgétaires et prévisions budgétaires révisées de 2020-2021**

Le but de cette note est d'informer les conseils scolaires que les fichiers de vérification des données sur les écoles sont maintenant disponibles dans le système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE).

Les conseils scolaires doivent vérifier leurs données sur les écoles et mettre à jour les systèmes du ministère tel que démontré au tableau 1, page 3, afin de s'assurer :

- De générer le financement approprié pour toutes leurs écoles dans les états financier de 2019-2020 et les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2020-2021.
- Que les données contenues dans le système d'inventaires des installations scolaires (SIIS) soutiennent adéquatement les subventions et les niveaux de financement existants; et
- Que les données sont exhaustives et appuient le processus de prise de

décisions ainsi que les activités en matière d'immobilisation.

Les fichiers sont maintenant disponibles pour le téléchargement dans le Portail de téléchargement de fichiers (PTF) par le billet du dossier prévisions budgétaires de 2020-2021. La procédure de téléchargement des fichiers est disponible dans le guide des utilisateurs du PTF.

Les données vérifiées seront utilisées par le ministère en vue de déterminer l'éligibilité des écoles au financement et leur assigner un « Type d'école » pour le financement au niveau de l'école pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

Les données vérifiées pour 2020-2021 seront intégrées aux formulaires des données sur les écoles du SIFE lors de la publication des formulaires pour les prévisions budgétaires de 2020-2021. Le financement des écoles pour les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2020-21 sera alloué grâce à cette liste. Les conseils scolaires sauront l'opportunité de réviser cette liste l'an prochain, dans le cadre des états financiers de 2020-2021 au cours du processus de vérification des données des écoles de 2020-2021.

La liste finale pour 2019-2020 sera envoyée aux conseils scolaires pour validation et confirmation a cours de deuxième semaine de mai 2020. Les conseils devront contacter leur agent des finances du ministère afin d'identifier toutes différences et approuver la liste au plus tard le 19 juin 2020. De plus amples détails seront disponibles lorsque la liste de 2019-2020 sera prête. Cette liste sera utilisée pour le calcul du financement de base pour les états financiers de 2019-2020.

Veuillez noter que les « Types d'école » assignés sont sujet à des changements compte tenu les informations telles que l'effectif, l'adresse et les coordonnées géographique seront mise à jour en cours d'année. Le financement des écoles inclus :

- Les composantes du financement complémentaires au sein de l'allocation pour le fonctionnement et la réfection des écoles (affecte également indirectement le financement par le biais du redressement lié à la baisse des effectifs;
- Subvention de base pour les écoles;
- Allocation d'aide aux écoles;
- Actualisation linguistique en français;
- Allocation au titre du volet Financement de la participation des parents; et
- Allocation du personnel des bibliothèques.

Il est important de rappeler que les conseils scolaires doivent dépenser le fonds pour l'éducation en milieu rural et dans le Nord en se basant sur la liste des écoles éligibles pour cette allocation : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/funding.html>.

Il est possible pour les conseils scolaires de modifier cette liste en adoptant une motion à cet effet. Les conseils scolaires doivent indiquer leur intention de passer une telle motion au sein de leur fichier de vérification des données des écoles.

Veillez soumettre cette(ces) motion(s) accompagnée(s) de la liste de l'école ou des écoles additionnelle(s) à EDULABFINANCE@ontario.ca en incluant les informations suivantes :

- Le nom de l'école;
- Le numéro SIIS;
- Le numéro de campus;
- Le numéro BDICE; et
- Le palier (élémentaire ou secondaire).

Veillez inclure l'acronyme "RNEF" dans la ligne de sujet du courriel. Une fois reçu, le ministère demandera l'approbation d'une modification au règlement afin de refléter les modifications apportées à la liste.

Les conseils scolaires sont invités à examiner toutes les données des écoles fournies dans la liste finale en s'assurant qu'elles sont correctes. Veuillez noter que:

- Toutes les modifications apportées au SIIS doivent être apportées en collaboration avec l'équipe du SIIS.
- Les identificateurs de la base de données sur l'identification des conseils et des écoles (BDICE) doivent être obtenus par l'entremise du Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn) et ajoutée au SIIS le cas échéant.
- L'équipe du SIIS mettre à jour le système d'information géographique si nécessaire.
- Un numéro SIIS ne peut avoir qu'un seul numéro BDICE bien qu'un numéro BDICE peut être utiliser par plusieurs numéro SIIS à la fois.
- Si une école déménage dans un nouveau bâtiment ou campus, un nouvel enregistrement SIIS doit être créé (les identifiants SIIS ne peuvent pas être réutilisés);
- Chaque type d'installation dans le SIIS a besoin d'un enregistrement du SIIS correspondant; et
- Les mises à jour effectuées dans le SIIS doivent être appliquées dans le SISOn, le cas échéant, pour assurer la cohérence des données.

Si les données pour une école ne sont pas correctes ou manquantes, les conseils scolaires doivent apporter les corrections dans le système ministériel approprié, comme indiqué ci-dessous, et indiquer les modifications apportées au fichier conformément aux instructions se trouvant sous l'onglet Guide (FR).

Tableau 1

Données	Système devant être mis à jour
Nom de l'école	SIIS
Numéro SIIS	SIIS
BDICE	S'obtient par le biais de SISON / doit être mis à jour dans le SIIS
Numéro de campus	SIIS
Numéro de bâtiment	SIIS
Type de propriété	SIIS
Type d'installation (palier)	SIIS
Statut	SIIS
Capacité	SIIS
Adresse	SIIS, incluant les coordonnées géographiques
Municipalité	SIIS
Code postal	SIIS
Éligibilité (fonds pour l'éducation en milieu rural et dans le Nord)	Liste des écoles éligibles au fonds pour l'éducation en milieu rural et dans le Nord selon la directive ci-dessus

Seules les écoles ayant un statut « Ouvertes » dans le SIIS seront incluses dans la liste finale des écoles éligibles pour le financement des écoles qui sera téléchargée dans le SFIS pour les états financiers de 2019-2020.

Les écoles dont le statut est « Ouvertes » ou « En construction » dans le SIIS seront incluses dans la liste des écoles pour les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2019-2020 admissibles au financement des écoles et des installations et incluses dans le SIFE.

Étant donné qu'il est possible que certaines données prennent du temps à obtenir, notamment le numéro de la BDICE et la cartographie SIG permettant le calcul des distances jusqu'à l'école, nous recommandons aux conseils d'entreprendre la mise à jour des données sur les nouvelles écoles dès que possible, si cela n'a pas encore été fait.

De plus, le ministère comprend que certaines données, comme les codes postaux, ne sont peut-être pas disponibles au moment de la vérification. Toutefois, les conseils devraient mettre à jour les systèmes avec ce qui est disponible, en attendant l'information complète.

La liste vérifiée incluant les mises à jour au SISON et au SIIS doit être soumise le 13 janvier 2020 à CPPB-SFIS.Support@ontario.ca.

CONTACTS

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Pour le support au sujet du SIIS: CPPB-SFIS.Support@ontario.ca / cc: Alexandre.Beaudin@ontario.ca.
- Pour le support au sujet de SISON: ONSIS_SISON@ontario.ca
- Pour toutes questions au sujet du financement des écoles : votre agent des finances du ministère

Copie originale signée par

Andrea Dutton
Directrice
Direction des politiques d'immobilisations

Copie originale signée par

Romina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement

c.c.:

Paul Bloye, directeur, Direction des programmes d'immobilisations
Paul Duffy, directeur, Direction du financement de l'éducation
Med Ahmadoun, directeur, Direction de l'analyse et de la responsabilité financière
Eric Ward, directeur, Direction de la statistique et de l'analyse en éducation